



MAIRIE DE COËX
(Vendée)

Coëx, le 27 mai 2025

Thierry FAVREAU, Maire de COËX

Aux

Parents utilisateurs du service

RESTAURATION SCOLAIRE

Suivi du dossier par : Sophie JACTEL PIGEOT

N/Réf : 61/2025/SJP/TF/Courrier d'inscription RS

Madame, Monsieur,

L'année scolaire 2024-2025 se termine, la prochaine rentrée se fera le lundi 1er septembre 2025.

L'inscription au restaurant scolaire est obligatoire et **NE SERA VALIDÉE QUE SI VOUS ÊTES A JOUR DANS VOS RÈGLEMENTS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE**. De plus, l'inscription ouvre l'accès au portail famille afin de permettre la réservation et l'annulation des repas de vos enfants.

Pour les enfants déjà inscrits, merci d'imprimer la fiche d'inscription que vous trouverez dans le portail famille :

- *Mes documents à télécharger*
- *Nouvelle fiche d'inscription 2025/2026*

Cette fiche est déjà préremplie, elle est à vérifier et à corriger si besoin (**en rouge**) puis à nous retourner en mairie accompagnée d'un rib si celui-ci a changé.

Pour les nouveaux inscrits, merci de remplir la fiche d'inscription jointe à ce courrier accompagnée d'un relevé d'identité bancaire.

Les fiches sont à renvoyer par mail à gestionrs@ville-coex.fr ou par courrier impérativement **avant le 23 juin 2025**

Après cette date, le tarif occasionnel sera appliqué pour le 1^{er} mois.

Modalités de fonctionnement du service :

☞ Les tarifs sont les suivants :

◇ Repas permanent :	3.95 €	◇ Repas permanent 3 ^{ème} enfant :	2.25 €
◇ Repas occasionnel :	4.55 €	◇ Repas occasionnel 3 ^{ème} enfant :	2.55 €
◇ Panier repas:	1.25 €	(tarif appliqué aux enfants dont les parents fournissent le repas pour raisons médicales)	

☞ Le règlement se fait par prélèvement automatique.

Pour toute information complémentaire, Julie PATRIZI et Sophie JACTEL PIGEOT du service administratif restent à votre disposition au **02 28 10 32 32**.

☞ Pour toute absence, veuillez vous référer au règlement intérieur et signaler à gestionrs@ville-coex.fr

Nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Thierry FAVREAU, Maire

